

MIGREUROP
ATLAS
DES MIGRATIONS
DANS **LIBERTÉS DE CIRCULATION,**
LE MONDE **FRONTIÈRES ET INÉGALITÉS**

ARMAND COLIN

OUVRAGE DIRIGÉ PAR SARA CASELLA COLOMBEAU

Coordination de la cartographie :

David Lagarde • Nicolas Lambert

Coordination des parties :

Karen Akoka • Céline Cantat • Sara Casella Colombeau • Alizée Dauchy • Nora El Qadim • Brigitte Espuche • Camille Gendrot • Charles Heller • Emmanuelle Hellio • Laurence Pillant • Anna Sibley • Isabelle Saint-Saëns

Les choix éditoriaux ont bénéficié des contributions de :

Françoise Bahoken • Sophie-Anne Bisiaux • Emmanuel Blanchard • Violaine Carrère • Claudia Charles • Olivier Clochard • Cristina Del Biaggio • Camille Guenebeaud • Paul Guilibert • David Lagarde • Marie Laigle • Nicolas Lambert • Eva Ottavy • Claire Rodier • Farida Souiah • Elsa Tyszler

Coordination de la photographie :

Sara Prestianni

Textes :

Karen Akoka • Ségolène Barbou des Places • Lois Bastide • Céline Bergeon • Pierre-Alexandre Beylier • Emmanuel Blanchard • Sophie-Anne Bisiaux • Benjamin Boudou • Olga Bronnikova • Céline Cantat • Maribel Casas Cortes • Sara Casella Colombeau • Camille Cassarini • Alexandra Castro • Luc Chantre • Pascaline Chappart • Olivier Clochard • Sebastian Cobarrubias • Michaël da Cruz • Alizée Dauchy • Nora El Qadim • Brigitte Espuche • Maroussia Ferry • Claire Flecher • Filippo Furri • Anna Mary Garrapa • Camille Gendrot • Amélie Grysole • Camille Guenebeaud • Shira Havkin • Charles Heller • Emmanuelle Hellio • Lola Isidro • Arnaud Kaba • Bernd Kasperek • Mahmoud Keshavarz • Léopold Lambert • Grégory Mauzé • Renisa Mawani • Achille Mbembe • Aïssatou Mbodj-Pouye • Arthur Messaud • Stanislas Michel • Véronique Molinari • Anne-Marie Moulin • Laura Odasso • Hassan Ould Moctar • Polina

Palash • Laure Palun • Dolorès Paris Pombo • Antoine Pécoud • Anna Perraudin • Émilie Pesselier • Manuela Picq • Étienne Piguet • Laurence Pillant • Dominique Plihon • Stuart Pluen-Calvo • Delphine Prunier • Giovanna Rincon • Isabelle Saint-Saëns • Bodé Sambo • Chafai Sayadi Abdou • Stefan Scheel • Anna Sibley • Farida Souiah • Thomas Spijkerboer • Martina Tazzioli • Elsa Tyszler • Ana Valdivia Garcia • Amarela Varela

La conclusion a été rédigée grâce aux contributions de :

Karen Akoka • Céline Cantat • Sara Casella Colombeau • Alizée Dauchy • Morgane Dujmovic • Nora El Qadim • Camille Gendrot • Charles Heller • Emmanuelle Hellio • Isabelle Saint-Saëns

Cartographies :

Sarah Bachellerie • Lucie Bacon • Françoise Bahoken • Lois Bastide • Bechir Ben Mohamed • Maribel Casas Cortes • Olivier Clochard • Sebastian Cobarrubias • Morgane Dujmovic • Camille Guenebeaud • Tony Hauck • Najeh Kebaier • David Lagarde • Nicolas Lambert • Stanislas Michel • Laurence Pillant • Matthieu Polo • Muriel Samé Ekobo • Raphaëlle Segond • Ronan Ysebaert

Photographies :

Éric Besatti • Dogan Bostáz • Julia Burtin Zortea • Anna Mary Garrapa • Arnaud Kaba • Sara Prestianni • Tintin Wulia

Bande dessinée :

Ali Fitzgerald

Traduction :

Pascaline Chappart, Isabelle Saint-Saëns

Conseils et relecture :

Marie Laigle

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LES FORMES HISTORIQUES DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION

Des régimes de libre-circulation sans liberté de circulation	18	La liberté de circulation : un instrument diplomatique – le cas de la Libye	30
Une fragile « liberté de voyage » au défi du racisme et du colonialisme (1914-1946)	20	La colonisation de l'Amérique du Nord : la libre circulation des premières nations remises en question	32
Du traité de Burlingame à la loi sur l'exclusion des Chinois	22	Franchir la ligne de couleur à la frontière mexico-américaine : l'histoire de William Ellis	34
La mobilité humaine en Afrique de l'Ouest : rupture coloniale et continuité précoloniale ..	24	La solidarité ouvrière à l'épreuve de la liberté de circulation	36
Les circulations dans le cadre du pèlerinage à la Mecque dans le contexte colonial	26	Droit de visite et quarantaines	38
L'émigration des femmes seules vers les colonies britanniques au XIX ^e	28	Les migrations environnementales dans l'histoire	40

DEUXIÈME PARTIE

LES ESPACES RÉGIONAUX DE LIBERTÉ DE CIRCULATION

Faciliter les mobilités régionales	46	Des mobilités dans un espace de libre circulation intra-africain : l'immigration ivoirienne en Tunisie	62
La liberté de circulation en Europe	50	Transhumance transfrontalière dans l'espace CEDEAO	64
Bulgares et Roumains : mesures transitoires, empreinte durable	52	L'authentification biométrique dans la CEDEAO, un atout pour la libre circulation ?	66
Les frontières du détachement : liberté d'aller-venir vs flex-circulation	54	L'Accord de résidence du Mercosur, un régime de circulation soumis au changement politique	68
Vie familiale et droit à la mobilité dans et vers l'Union européenne	56	Mobilités Sud-Sud en Amérique centrale : des frontières différenciées entre légalité et informalité	70
Migrations peu qualifiées, entreprises multinationales et émergence d'une industrie migratoire en Asie du Sud-Est	58		
La liberté de circulation dans l'espace post-soviétique	60		

TROISIÈME PARTIE

CIRCULATIONS DES MARCHANDISES, SERVICES, ET CAPITAUX

Ce que la libre circulation des marchandises fait à celle des individus	76	Rebattre les cartes du retour : faire carrière dans les <i>call centers</i> délocalisés	84
La circulation des fraises et des ouvriers agricoles : le modèle d'une multinationale	78	La liberté de circulation du capital et ses paradoxes	86
Les routes du verre : la circulation des savoir-faire	80	Circulation des données personnelles ou la liberté de surveiller	88
Flux must go on ! La circulation en trompe l'œil des marins de commerce	82		

QUATRIÈME PARTIE

« AUTONOMIE DES MIGRATIONS ET SOLIDARITÉS : LA LIBERTÉ DE CIRCULATION EN ACTES »

Autonomie des migrations et solidarités : la liberté de circulation en actes	94	La cartographie : rendre (im)possible les mobilités ?	110
Les formes de protection sociale transnationale autonome	96	Subvertir la frontière biométrique : anonymat et contre-usage de l'identification	112
Des circuits économiques auto-organisés par des migrants ouest-africains en France	98	Les passeurs, une aide nécessaire	114
Arracher sa liberté de circulation à la frontière maroco-espagnole	100	Les délinquants solidaires – la solidarité en acte aux frontières	116
Les caravanes de migrants, nouvelle forme de lutte en Mésomérique	102	Pratiques de résistance et solidarités en Méditerranée	118
Personnes trans en migration	104	Solidarités et Autonomie le long de la Route des Balkans	120
Autonomie des migrations et haute technologie des régimes de frontière ?	108		

CINQUIÈME PARTIE

RE/PENSER LA LIBRE CIRCULATION

Re/penser la libre circulation	126	Approches féministes & queer de la circulation	134
Libéralisme politique et liberté de circulation	128	Mobilité des personnes migrantes roms dans l'espace européen : se réappropriar la liberté de circulation	136
Liberté de circulation, « gouvernance mondiale » et « gestion » des migrations	130	Les passeports amérindiens comme acte anticolonial	138
Liberté d'aller, venir et s'installer : l'idéal anarchique des No Border	132		

Liberté de circulation, accueil communal et solidarité locale	140	Penser un monde sans frontières depuis l'Afrique	144
Une méthode océanique pour comprendre les circulations	142		
Et maintenant?	148		
Bibliographie.	150		
Table des cartes	156		
Contributeurs et contributrices.	158		



Sara Prestianni, Lampedusa, île frontière.



RENOUVELER NOS IMAGINAIRES POLITIQUES : LA LIBERTÉ DE CIRCULATION COMME UTOPIE CONCRÈTE

Le terme de «liberté de circulation» porte en lui des imaginaires polysémiques et disjoints. Dans le monde du militantisme en faveur des droits des personnes migrantes, la liberté de circulation constitue un idéal et un marqueur de positionnement. Il indique une forme de radicalité dans le rejet des politiques mortifères actuelles. De façon déconnectée, la libre circulation constitue un des piliers de plusieurs espaces régionaux, tels que l'Union européenne (UE) ou la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ainsi, la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux a fait l'objet depuis les années 1950 d'une codification progressive et d'une institutionnalisation au sein de l'UE. L'étendue des droits acquis par celles et ceux qui jouissent de la citoyenneté européenne en matière de liberté de circulation et d'installation est unique au monde. Dans l'UE, ils et elles peuvent franchir les frontières, s'installer dans un autre État membre, voter aux élections locales, travailler, accéder au système de protection sociale, etc.

Les discours critiques sur l'immigration nous conduisent parfois à considérer que le régime migratoire mondial actuel n'est constitué que d'entraves à la mobilité. Or c'est bien à un double mouvement contradictoire et simultané auquel nous assistons : une facilitation des mobilités pour certain-e-s et un durcissement sans précédent pour d'autres. Les conditions d'accueil des personnes fuyant l'Ukraine en 2022 ont été à ce titre exemplaire : le mécanisme de protection temporaire déclenché en mars garantit des conditions d'accès au territoire européen dont n'ont bénéficié ni les ressortissant-e-s africain-e-s installé-e-s en Ukraine ni aucune autre population fuyant des conflits similaires au cours des dernières décennies.

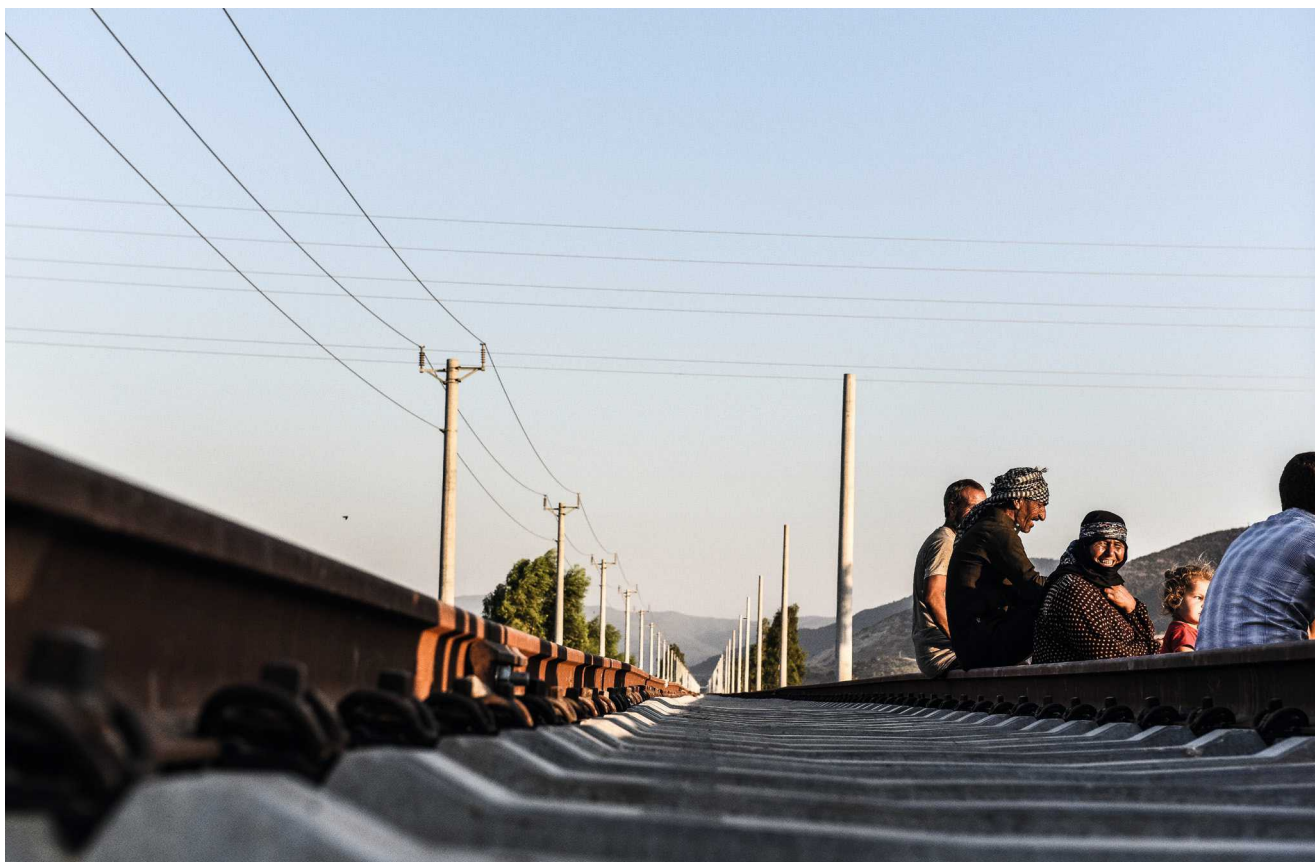
Plus globalement, le durcissement des contrôles frontaliers et l'augmentation de la létalité des frontières se produit alors même qu'on a assisté depuis la fin des années 1970 à une accélération des possibilités de déplacements et à une diminution des coûts de voyages aériens des citoyen-ne-s issu-e-s du Nord global. Les capacités légales et financières

des personnes à franchir les frontières, à travailler et résider dans un autre pays sont très inégales. Au hasard des pays de naissance sont associés des droits à la mobilité radicalement inégaux qui reflètent des rapports de domination raciaux, sociaux et genrés. Ainsi, la liberté de circulation porte en elle cette double nature : elle est à la fois un idéal à atteindre pour certain-e-s et une réalité déjà concrète pour d'autres. Cette dualité constitue une incitation à considérer la liberté de circulation comme atteignable puisqu'elle est déjà partiellement existante.

Depuis 2002 Migreurop, documente et dénonce les violences étatiques déployées aux frontières et revendique une transformation radicale des politiques migratoires. Ces analyses du renforcement du contrôle sur les mobilités d'une partie de l'humanité ont été rassemblées dans les trois éditions de l'Atlas des migrants en Europe publiées en 2009, 2012 et 2017.

Aujourd'hui, nous proposons de retourner le regard et d'observer les moments historiques, les dispositifs, les politiques, les moyens qui ont été mis en œuvre par les États pour faciliter les migrations et les mobilités de manière générale. Nous ne nous limitons pas à présenter des situations satisfaisantes qui associent migration et égalité des droits économique, sociaux et politiques. En effet, une grande partie des politiques d'encouragement à la migration s'inscrivent dans des projets utilitaristes de réduction des personnes à leur force de travail. Mais c'est en analysant avec la même acuité les mises en mobilité que leurs entraves que nous souhaitons apporter de nouvelles perspectives. Que peut-on apprendre des formes, certes imparfaites, de liberté de circulation mises en place par des États, par des organisations internationales ou arrachées, malgré les obstacles, par les personnes en migrations pour nourrir notre imaginaire sur une liberté de circulation à faire advenir ?

Cet atlas propose donc de saisir des questions restées secondaires dans les éditions précédentes, c'est-à-dire comprendre à la fois les dynamiques sécuritaires qui placent la souveraineté au cœur des



Sara Prestianni, Torbale (Turquie) travailleurs et travailleuses saisonnier-e-s syrienne-e-s, 2016.



Sara Prestianni, Campement de travailleur-se-s saisonnier-ère-s et serres servant à l'agriculture intensive, Lepe, région de Huelva (Espagne), 2022.
Le déplacement des travailleur-euse-s est déterminée par leur mise au travail.

politiques migratoires, mais également les transformations des modes de production capitalistes, et de la division internationale du travail.

Loin de nous centrer uniquement sur les politiques étatiques, nous avons également donné une importance centrale à la manière dont les premiers et premières concernées contournent, affrontent et détournent quotidiennement les politiques d'immigration inégalitaires et mettent en œuvre leur liberté de circulation.

Enfin, ce changement de perspective nous a encouragé à élargir notre horizon en nous intéressant non plus seulement l'espace euro-méditerranéo-africain, terrain traditionnel du travail de Migreurop, mais à d'autres régions (Amériques, Asie du Sud-Est, Pacifique, etc.).

L'origine de cet ouvrage s'inscrit dans la réflexion menée sur la liberté de circulation depuis les années 2010 au sein de Migreurop, marquée en 2013 par l'appel en faveur de la liberté de circulation et d'installation des personnes (c'est dans cette double acception que la formule « liberté de circulation » est traitée dans l'ensemble de l'ouvrage).

Travailler sur la liberté de circulation nous permet de nous extraire de la spirale infernale du durcissement des politiques migratoires, que la quasi-totalité des partis de gouvernement (de droite comme de gauche) des États de l'UE, comme plus généralement du Nord global, prétendent imposer comme si elle était inéluctable. C'est donc travailler à remettre en question l'idée qu'il n'y aurait pas d'alternative à ces politiques. C'est une façon de repolitiser les enjeux migratoires en rendant compte des choix opérés et en montrant que d'autres choix sont possibles. Ils ont déjà été mis en œuvre. Nous les analysons ici, dans le passé et le présent.

La banalisation des discours racistes et le poids croissants des partis qui les font prospérer pourraient nous décourager, et nous inciter à nous détourner d'objectifs politiques qui paraissent inatteignables. À l'inverse, nous faisons le pari qu'un renouveau de nos imaginaires politiques constitue une planche de salut. Notre démarche consiste donc à partir du réel pour renouveler nos perspectives politique. Cet atlas se veut un marchepied pour poursuivre un travail de réflexion collective sur nos utopies. Il ne s'agit pas d'élaborer une utopie totale, un système clos sur lui-même et prédéfini, mais de concevoir des

propositions à faire mûrir. Faire référence au monde de l'utopie c'est ouvrir le champ des possibles sans risquer d'être court-circuité-e-s par des considérations en termes de faisabilité, à la fois technique (par exemple, les effets sur le taux de chômage) et en termes d'opinion publique (le supposé racisme des populations sédentaires). Cette réappropriation de la réflexion utopique nous permet également d'échapper à des pièges rhétoriques, de ne pas être enfermé-e-s dans des questionnements qui nous sont imposés (Est-ce que l'immigration a des effets positifs ? Qui sont les « migrant méritants » ? Faut-il choisir entre sécurité et humanité ? Comment limiter l'« appel d'air » ?).

Travailler sur la liberté de circulation permet de débattre dans des termes différents de ceux de nos adversaires politiques. Nous refusons de nous interroger sur les critères de sélection des personnes que nous pourrions « accueillir » au Nord. Nous refusons de nous positionner sur les conditions de ce tri. L'universalité des droits à la liberté de circulation est non négociable. Or, la focalisation des débats sur la nécessité du contrôle migratoire rend impossible l'émergence d'un narratif alternatif. Ainsi, nous en sommes réduit-e-s à, sans arrêt, contrer un agenda raciste et xénophobe en défendant des politiques moins strictes par « humanité ». Ces (r)appels à notre humanité commune dépolitisent et appauvrissent la discussion sur les multiples formes que pourraient prendre un avenir qui tendrait vers l'égalité.

S'interroger sur les formes que pourraient prendre la liberté de circulation c'est par exemple, imaginer des systèmes de protection sociale qui garantissent des droits pour les personnes qui ont des existences transnationales. C'est questionner le rôle des frontières une fois les dispositifs de contrôle supprimés. C'est déterminer, une fois les contrôle aux frontières abolis, les obstacles à une égalité dans les faits entre personnes sédentaires et personnes migrantes et empêcher ainsi leur éventuelle mise en concurrence.

Au-delà d'une position commune ce sont les termes du débat que nous cherchons à changer. Nous souhaitons que la liberté de circulation devienne une option de politique migratoire discutée collectivement. Cet atlas prend sa place précisément à cet endroit : il s'agit de se former mutuellement pour pouvoir en discuter, pour pouvoir inventer et renouveler le champ des possibles.

SARA CASELLA COLOMBEAU